

# LA GARDE À VUE

- ◆ Durée maximale d'un contrôle d'identité : 4 heures.
- ◆ Durée d'une garde-à-vue (GAV) : 24 heures (prolongeable 48 heures).

⚠ La meilleure stratégie pour ne pas s'incriminer est d'exercer son droit au silence en gardant la ligne « **je n'ai rien à déclarer** » durant toute la GAV.



La loi n'oblige qu'à donner son nom, prénom, date de naissance et adresse. On peut également refuser de signer les procès-verbaux au cours de la GAV.



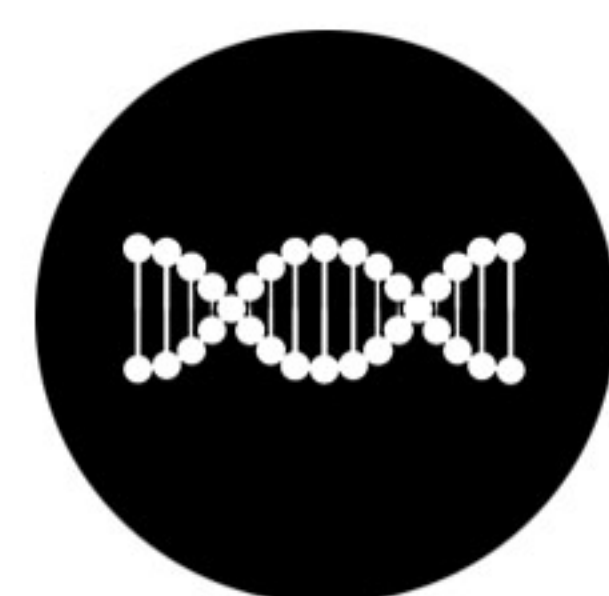
On peut demander à voir **un.e médecin et un.e avocat.e**. Si tu n'en connais pas, la caisse de solidarité en diffuse régulièrement, renseigne-toi !



Les policiers mentent en disant que se taire en GAV ou appeler un.e avocat.e rallongera la GAV. Il ne faut pas les croire.



On peut demander à faire prévenir un.e proche ou son employeur. Ça peut être utile car ce proche a la possibilité de **te proposer un.e avocat.e depuis l'extérieur** si tu n'en connais pas. On peut également demander à s'entretenir au téléphone avec un.e proche (en présence d'un policier).



La prise d'empreintes, de photos et de l'ADN en GAV est un grand pas vers le fichage généralisé de la population. Il est possible de refuser de s'y soumettre, même si cela constitue un délit (les condamnations restent légères amendes, TIG, sursis...).



En cas de comparution immédiate, il est préférable de **demandeur un report** pour pouvoir préparer correctement sa défense.



# CONSEILS EN MANIF & GARDE À VUE

## CAISSE DE SOLIDARITE CONTRE LA REPRESSION



**06 43 08 50 32**



**caissedesolidarite@riseup.net**



**@caissedesolidarite**



**@caissedesolyon**



# LA MANIFE- STATION

AVANT



Attention aux contrôles préventifs à proximité des rassemblements. En étant attentif.ve.s, il est facile de les éviter.



Avoir en tête ou écrit sur le bras le **nom d'un.e avocat.e** à prévenir en cas d'arrestation.



En cas d'arrestation, la police peut avoir accès à l'intégralité de votre téléphone (contacts, photos, conversations, post sur les réseaux sociaux ainsi qu'à la géolocalisation).

Des applications pour crypter ses messages comme *Signal* existent. On peut refuser de donner son code de déverrouillage à la police (c'est un délit faiblement puni). La meilleure option est de **ne pas ramener son portable en manifestation** pour éviter cette situation.

PENDANT



Un masque FFP3, des gants, des lunettes, ainsi que du sérum physiologique permettent d'atténuer les effets des gaz lacrymogènes. Les lacrymos collent à la peau et aux tissus, il faut donc éviter le maquillage, les crèmes et de se toucher les yeux et le visage avec des mains « contaminées ».



Plus les cortèges sont compacts et mobiles, plus les policiers ont du mal à cibler, disperser et arrêter les manifestant.e.s.



Face à la répression, **l'entraide** en manifestation est essentielle.

La dispersion est souvent un moment où les policiers réalisent leurs interpellations : on peut changer de vêtements et d'apparence si nécessaire (à posteriori, les arrestations se produisent souvent sur la base de **descriptions vestimentaires**).

APRÈS



Ça peut être pas mal de trouver un moment pour discuter collectivement de la manif. Pour revenir plus fort.e.s et mieux organisé.e.s à la prochaine !



# EN MANIF

- ⇒ SE MASQUER,
- ⇒ SE PROTÉGER,
- ⇒ PAS DE TÉLÉPHONE !

# EN GARDE À VUE

JE N'AI RIEN À DÉCLARER !



- ⇒ REFUSER LE FICHAGE !
- ⇒ REFUSER LA COMPARUTION IMMÉDIATE !